



## LA LETTRE



## SOMMAIRE

### Zoom sur...

Les évaluations de stocks.

### Dossier

Améliorer la survie des langoustines.

### Questions à...

Gérard Romiti, président du Comité national des pêches et des élevages marins.

### Brèves

- Besoin d'aide ?  
Le FEAMP opérationnel en 2016 !
- Une saison de langoustine vivante exceptionnellement précoce !
- Deux nouvelles vidéos de saison sur la WEBTV.

### Portrait

Jean Porcher, l'homme de mer qui aimait les affaires.

## ÉDITO

La Commission européenne a récemment publié une proposition de règlement concernant les mesures techniques. Ce texte vise à définir les modalités d'utilisation et les caractéristiques des engins de pêche, favoriser la protection des juvéniles, des habitats et des espèces sensibles. Très concrètement, c'est ce règlement qui fixe la taille des mailles des filets de pêche, la taille minimale de capture des poissons ou encore définit des zones de limitation ou d'interdiction de pêche.

L'architecture de la proposition est conforme à l'approche régionalisée prévue par la Politique Commune des Pêches, les objectifs et restrictions générales étant complétés par des mesures spécifiques par grandes zones maritimes (dont mer du Nord, eaux occidentales septentrionales et méridionales, Méditerranée).

Un premier examen peut faire craindre des évolutions sensibles pour les professionnels et la pérennité de leurs activités. Mais, surtout, la Commission européenne dans sa proposition semble oublier que la nouvelle Politique Commune des Pêches impose une démarche d'obligation de résultats en interdisant les rejets et qu'il n'apparaît pas nécessaire dans ce cadre de contraindre fortement les moyens de pêche utilisés. Conformément au traité de Lisbonne, ce sujet fera à n'en pas douter l'objet de débats houleux au Parlement et au Conseil de l'Union.

**Patrice Donnart**

Président de *Les Pêcheurs de Bretagne*

# Zoom sur...

## LES ÉVALUATIONS DE STOCKS

*IBTS, CGFS, EVHOE, LANGOLF, ORHAGO, PELGAS, MEDITS, PELMED, COSB, COMOR... Autant de noms évocateurs dans le monde de la pêche car ils concernent les campagnes d'évaluation de stocks. Des résultats (très) attendus tous les ans.*

Ces sigles sont les noms des campagnes scientifiques à vocation halieutique qui ont pour objectif de fournir des indices d'abondance des principaux stocks exploités.

En général, ces campagnes sont renouvelées chaque année à la même période et suivant un protocole précis afin de construire des séries temporelles permettant des comparaisons interannuelles.

**Focus sur certaines d'entre elles, principalement celles qui concernent les stocks exploités par Les Pêcheurs de Bretagne.**

➤ **PELGAS** se déroule dans le golfe de Gascogne tous les ans en mai pendant six semaines. Cette campagne scientifique permet de quantifier l'abondance de poissons pélagiques (anchois et sardines en particulier) dans le golfe de Gascogne et d'en étudier la distribution. Elle se fait sur le navire océanographique *La Thalassa* accompagné d'une paire de chalutiers pélagiques qui effectuent les pêches et collaborent étroitement à réaliser la meilleure évaluation possible.

➤ La campagne **EVHOE** (EValuation Halieutique de l'Ouest de l'Europe) est réalisée dans le golfe de Gascogne et la mer Celtique en octobre et novembre (six semaines). Elle a pour objectif d'estimer les indices d'abondance selon les âges (y compris le recrutement) pour les principales espèces démersales commerciales.

➤ La campagne **ORHAGO** réalisée en novembre permet la construction d'un indice d'abondance pour la sole dans la zone côtière du golfe de Gascogne.

➤ **LANGOLF-TV** se déroule en été pendant deux semaines à bord d'un navire scientifique et d'un navire professionnel. Elle permet une évaluation du stock de langoustines de la Grande Vasière par comptage des terriers à l'aide de caméras sous-marines.

➤ **COMOR, COSB et COPER** permettent tous les ans de réaliser une évaluation directe de l'abondance du stock de Coquilles St-Jacques en Manche Orientale, baie de St-Brieuc et dans les Pertuis charentais.

Les données recueillies lors de ces campagnes scientifiques, auxquelles viennent s'ajouter les données d'auto-échantillonnage récoltées par les professionnels ou encore les statistiques de débarquements dans les ports sont utilisées par les groupes de travail du CIEM pour l'évaluation annuelle des stocks et l'émission d'avis sur les TAC (Totaux Admissibles de Captures).

Une évaluation la plus juste possible des stocks de poissons est essentielle pour la bonne gestion de la ressource. La fiabilité de ces évaluations est un point clé pour optimiser les prélèvements qu'il peut être fait sur les stocks. Cela passe par la poursuite de ces campagnes scientifiques mais aussi des efforts d'auto-échantillonnages réalisés par les professionnels eux-mêmes.

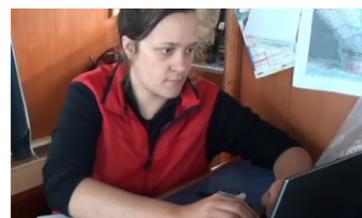
### ➤ ET L'ENVIRONNEMENT DANS TOUT ÇA ?

La connaissance des niveaux de biomasse de chaque espèce est nécessaire pour fixer les niveaux de capture. Mais la dynamique des stocks et, en particulier le recrutement, n'est pas liée qu'à la biomasse du stock de reproducteurs.

En effet, plusieurs études scientifiques ont montré que le renouvellement des stocks de poissons (recrutement) dépend bien plus de l'environnement (les interactions entre espèces et les conditions environnementales, qualité et température de l'eau par exemple) que de l'abondance des stocks de géniteurs. Il n'empêche que la connaissance des niveaux de biomasse est essentielle à la bonne gestion des pêches.

Pour en savoir plus : (Cury Philippe M., Fromentin Jean-Marc, Figuet Sarah, Bonhommeau Sylvain (2014). **Resolving Hjort's Dilemma How Is Recruitment Related to Spawning Stock Biomass in Marine Fish?** *Oceanography*, 27(4), 42-47.

[doi.org/10.5670/oceanog.2014.85](https://doi.org/10.5670/oceanog.2014.85) ou [archimer.ifremer.fr/doc/00253/36441](http://archimer.ifremer.fr/doc/00253/36441)



# Dossier

## AMÉLIORER LA SURVIE DES LANGOUSTINES

**O**n en parle, on réfléchit, ça avance... Goulottes, glissières, dispositifs de retour à l'eau des langoustines...

Il existe une très grande diversité de dispositifs et de pratiques qui permettent le retour à l'eau rapide des captures indésirées de langoustines. Des expériences positives qui peuvent dès à présent être partagées.

Les goulottes/glissières servent à la remise à l'eau rapide des langoustines triées à bord des navires. Ces dispositifs ont pour objectif d'améliorer la survie des langoustines qui sont remises à l'eau.

La mise en place de ces dispositifs est un argument pour réaliser une nouvelle demande d'exemption à l'obligation de débarquement pour taux de survie élevé. Pour rappel, l'exemption obtenue ne concerne que l'année en cours.

➤ **Dans le cadre du projet SURTINE\*** porté par l'AGLIA, un état des lieux de l'équipement des navires en table de tri et en goulotte/glissière vient d'être réalisé. Des informations sur les équipements à bord sont disponibles pour 90% des navires de la flottille. 127 navires sur les 152 pour lesquels l'information est disponible sont équipés de table de tri et 30 navires ont déjà mis en place volontairement des goulottes/glissières depuis plusieurs années.

### Goulotte / glissière posée sur la lisse

Certaines goulottes relient la table de tri à la lisse. Elles peuvent être latérales ou disposées à la poupe du navire.



■ Goulotte reliant la table de tri aux dalots. Ces goulottes relient la table de tri à un ou plusieurs dalots.



■ La table de tri posée sur la lisse. La table permet donc de rejeter les langoustines directement.

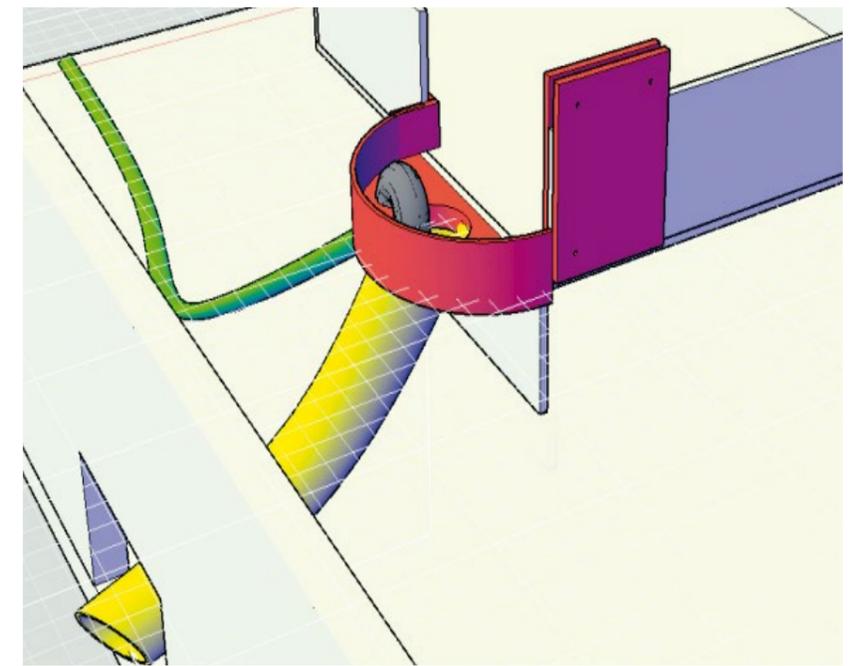
### ➤ Des pratiques lors du tri

Lorsque les langoustines indésirées sont mises en panier par glissement sur la table de tri et remise à l'eau au fur et à mesure le retour rapide des langoustines à l'eau est également effectif.

**D'**autres dispositifs sont à l'étude par une cellule technique (AGLIA, IFREMER, IMP) pour les navires sur lesquels les dispositifs existants ne peuvent être installés.

Des prototypes de goulotte souple vont notamment être testés. Le travail et la réflexion continuent afin de trouver des dispositifs adaptés à chaque bateau.

Un arrêté fixera les délais d'équipement et les conditions d'application de l'obligation de s'équiper.



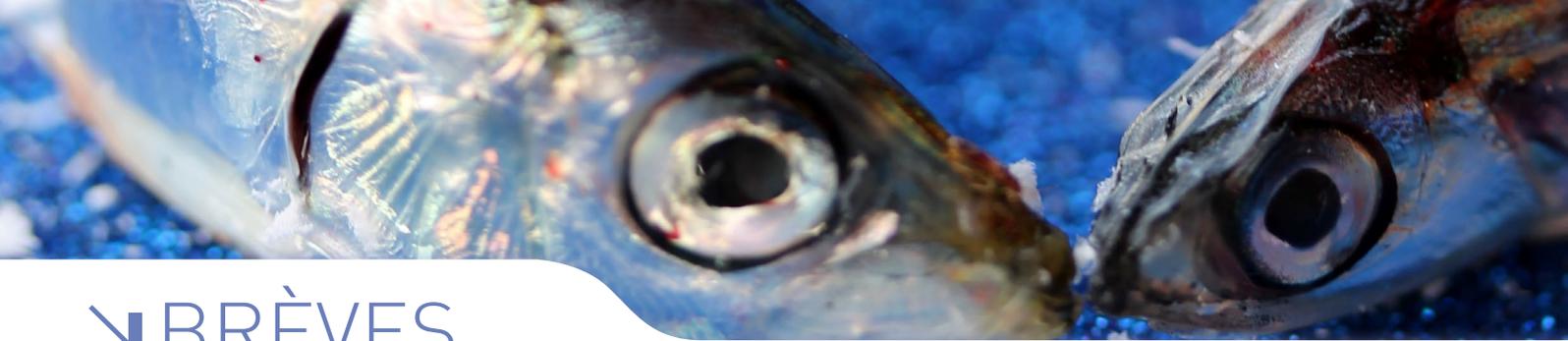
■ Prototypes de goulotte latérale souple avec arrivée d'eau tombant dans le dalot (schéma Ifremer).

### ➤ CONTACT

\*Les patrons souhaitant réaliser une étude précise sur leur navire peuvent se rapprocher de **Thomas RIMAUD de l'AGLIA** : [rimaud.aglia@orange.fr](mailto:rimaud.aglia@orange.fr) ■ 06 99 04 60 00

L'ensemble des photos et des partages d'expérience sont sur la page facebook de l'AGLIA.  
Projet financé par la DPMA, France Filière Pêche, IFREMER, la Région Bretagne, la Région Pays de la Loire et la Région Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes.

Photos droits réservés



## BRÈVES

### BESOIN D'AIDE ? LE FEAMP OPÉRATIONNEL EN 2016 !

Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) est l'instrument financier de la Politique Commune des Pêches pour la période 2014-2020. Il accorde des aides financières aux pêcheurs pour les soutenir dans leurs projets d'investissement.

Contrairement au précédent Fonds Européen pour la Pêche (FEP), le FEAMP accorde une place particulière aux aspects sociaux et environnementaux : amélioration des conditions de sécurité et de travail à bord, meilleure efficacité énergétique des navires, diminution de l'impact environnemental des

engins de pêche... Il souhaite également favoriser les projets visant à renforcer la qualité des produits de la pêche, accroître leur valeur ajoutée et développer les efforts de traçabilité.

Autre point important : un nouveau mode de financement est prévu par la « régionalisation » d'une partie des mesures dites « sectorielles », c'est-à-dire celles ouvertes aux professionnels. Ceux-ci devront donc se tourner vers la Région où a lieu leur opération pour déposer leur dossier de demande d'aide.

### UNE SAISON DE LANGOUSTINE VIVANTE EXCEPTIONNELLEMENT PRÉCOCE !

La saison 2016 de langoustine du golfe de Gascogne a très bien démarré. En effet, au 15 avril, le cumul des débarquements toutes criées confondues pour les adhérents de *Les Pêcheurs de Bretagne* dépassait les 850 tonnes (soit environ 25% du quota de l'OP), un tonnage habituellement atteint un mois plus tard vers la mi-mai.

En remontant jusqu'en 2008, on ne trouve pas d'année aussi précoce dans les statistiques. Pour autant, il est difficile de prédire si cette avance sera conservée jusqu'à la fin de l'année ou si un ralentissement pourrait survenir ramenant les débarquements à des niveaux plus courants comme cela avait été le cas en 2011, année relativement précoce également.

C'est pourquoi l'OP prévoit d'ajuster les mesures de gestion concernant cette pêcherie à mesure que la saison avancera afin de garantir la disponibilité du quota jusqu'à la fin de l'année sans pour autant brider inutilement les pêcheurs concernés.

Autre point de satisfaction pour ces derniers : jusqu'à présent, l'augmentation des tonnages débarqués n'a pas eu d'effet négatif sur le prix de vente des langoustines qui s'est maintenu au niveau des années précédentes. D'ailleurs, l'OP n'a pas encore eu à intervenir sur ce marché en 2016. Ceci s'explique peut-être par le calendrier des vacances scolaires de printemps, elles-aussi précoces cette année.

### DEUX NOUVELLES VIDÉOS DE SAISON SUR LA WEBTV

Puisque c'est la saison, nous vous proposons d'embarquer sur l'Arvorig, chalutier langoustinier du Guilvinec, pour une journée de pêche à la langoustine

[www.pecheursdebretagne.eu/nos-videos/techniques-de-peches](http://www.pecheursdebretagne.eu/nos-videos/techniques-de-peches).

Après le retour au port, vous pourrez également suivre le cheminement des langoustines depuis le pont du bateau jusqu'à l'étal du poissonnier : débarquement, contrôle de la taille et de la vivacité, pesée, vente aux enchères ...

[www.pecheursdebretagne.eu/nos-videos/les-especes](http://www.pecheursdebretagne.eu/nos-videos/les-especes)





## Questions à... Gérard Romiti, président du Comité national des pêches et des élevages marins (CNPMMEM)

■ Dans une précédente interview vous vous définissiez comme « un berger des mers et le gardien d'un patrimoine ». Vous considérez toujours que le monde de la pêche est en grand danger ?

Oui le monde de la pêche est en danger car la mer est elle-même en danger. Principalement parce qu'elle connaît des menaces sans précédent comme la pollution des plastiques, le réchauffement climatique ou une acidification grandissante de ses eaux. Est-il nécessaire d'insister sur le fait que l'essentiel des pollutions vient de la terre ?

Je ne crois pas mais il est important de préciser que le pêcheur est la sentinelle qui vit dans et de ce milieu naturel. Son savoir-faire est précieux mais il maîtrise de moins en moins son destin. Les pêcheurs professionnels sont montrés du doigt en permanence alors que ce sont eux les victimes ! Nous vivons une situation vraiment inédite.

■ Concrètement, quel est l'état de santé de la filière pêche en France ?

Pour continuer à filer la métaphore médicale, il existe de petites infections mais la maladie n'est pas généralisée. Le secteur connaît une certaine embellie depuis maintenant deux ans même si certains ports ou certaines pêcheries vont mal. La bonne forme actuelle de notre filière s'explique par le maintien des prix des produits de la mer et la baisse du prix du gazole. Nous arrivons à bénéficier de produits à forte valeur ajoutée. Nous tirons aujourd'hui bénéfice du minutieux travail mené par France Filière Pêche via la marque « Pavillon France ».

Contrairement à certains éleveurs ou agriculteurs, nous bénéficions d'une certaine stabilité des prix et on nous rémunère au juste prix.

Pour continuer le parallèle avec le monde agricole, on peut dire que nous avons su être visionnaires mais nous avons perdu 450 bateaux !

Et il faut reconnaître que les quotas aident aussi à stabiliser les prix...



■ En octobre 2015, vous avez indiqué, qu'en dépit de certaines difficultés le secteur de la pêche connaît une embellie et qu'il est temps de renouveler la flotte et les hommes. Quel est votre constat et vos espérances dans ce domaine ?

Le renouvellement de la flotte est certainement notre plus grand défi pour les années à venir. C'est aujourd'hui que nous devons anticiper les dix prochaines années. Il faut le faire maintenant et profiter des circonstances favorables à la fois pour renouveler la flotte et aider à l'installation des jeunes en lissant les départs en retraite. Et pour cela, il faut absolument une note financière permettant d'adapter l'accès au droit de pêche et l'accès au prêt bancaire. Il est nécessaire de simplifier ce véritable maquis administratif et financier. Il est également primordial de voir comment la plus-value issue de la vente des bateaux peut-être réinjectée dans la construction. Le ministre Cuvillier avait lancé l'idée d'un crédit d'impôt. Une idée d'ailleurs reprise par son successeur, Alain Vidalies, mais on n'arrive pas à concrétiser alors que l'on a des constructions sur toutes les façades maritimes. Pourquoi ? Je n'arrive pas à obtenir de réponse...

Pourtant nous faisons tous le même constat. Il est nécessaire de construire des unités pour la petite comme pour la grande pêche car 60% des stocks halieutiques sont reconstitués à 100% du

RMD. Aujourd'hui, personne ne peut contester ces chiffres ! Nous avons réussi à reconstituer les stocks des années 1985. Une très bonne opportunité se présente donc à nous. Mais si les professionnels n'ont pas accès au prêt bancaire, seuls quelques armateurs arriveront à s'en sortir. De toute manière, il faut bien comprendre que nous ne voulons pas construire plus de bateaux. Nous voulons renouveler la flotte !

Au-delà de ces mesures concrètes, il est important de savoir quelle place nous accordons à la pêche. Avons-nous encore le droit de produire de l'alimentation pour les habitants de la planète ? Quelle est la place des pêcheurs dans notre société ? Les organisations de producteurs ont d'ailleurs un rôle crucial pour servir de médiateur entre les professionnels et les consommateurs. Surtout en ce moment où la demande est croissante. On en a eu confirmation lors du récent Salon de l'agriculture de Paris. Sur notre stand, nous avons tout de même reçu près de 1 000 enfants ! Autre constatation, il y a beaucoup de consommateurs et peu de connaisseurs...



■ La loi sur la croissance bleue a été adoptée par l'Assemblée Nationale. Vous convient-elle dans l'état ? Ou souhaitez-vous que le Sénat, dont vous venez de rencontrer le sénateur Scouarnec, propose des aménagements ? Si oui, lesquels ?

Le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMMEM) se félicite de l'adoption, à l'Assemblée Nationale, de la proposition de loi pour l'économie bleue, qui contient de nombreuses avancées significatives pour le secteur de la pêche. Nous tenons en particulier à saluer le travail de son auteur, M. Arnaud Leroy, ainsi que son engagement pour la compétitivité des entreprises maritimes françaises et l'employabilité des gens de mer.

L'économie bleue occupe une place de premier plan en France, avec un chiffre d'affaires de 69 milliards d'euros et 300.000 emplois directs. 90 % du commerce mondial est aujourd'hui transporté par voie maritime. Les potentialités de l'économie bleue en matière de croissance durable, d'énergies renouvelables et de création d'emplois sont immenses.

La proposition de loi présentée par Arnaud Leroy marque le retour d'une véritable ambition maritime pour notre pays, et le CNPMMEM, qui représente l'ensemble de la filière de la pêche et des élevages marins sur tout le territoire français y compris en Outre-mer, ne peut que s'en féliciter et venir prendre part au débat.

Malgré ces avancées, certains parlementaires anti-pêche continuent leur travail de sape. La menace qui pesait sur le chalutage dit « profond » (sans pour autant fixer de profondeur, soit-dit en passant) a finalement été écartée au mois de mars dernier.

Mais rien ne dit que leur offensive s'arrêtera là...

**Certaines mesures de cette loi concernent la flotte de pêche. Une concertation rapide avec la profession devrait permettre la mise au point d'un dispositif de facilitation fiscale pour favoriser le renouvellement des navires, où en est-on ?**

L'intention de l'Etat est là, du moins de la part de certains ministres. D'autres continuent à faire barrage à toute mesure de défiscalisation. Je ne puis que le regretter mais c'est ce qui doit nous rendre plus inventif. Les vieilles recettes ont fait long feu...

De toute manière si nous n'obtenons pas cette défiscalisation, ou toute autre mesure équivalente, il sera impossible de s'acquitter de la plus-value avant qu'un pêcheur ne transmette son outil de travail à ses enfants. Aujourd'hui, au lieu d'être un capital-travail, le navire est une charge.

**Toujours sur cette même thématique, où en est le projet « Navires du futur » ?**

Nous avons publié en 2014 un rapport détaillé (disponible sur notre site) pour expliquer aux chefs d'entreprise comment investir dans la filière pêche avec un modèle innovant. Tout le monde peut

s'en inspirer car c'est aujourd'hui qu'il faut inventer les entreprises du futur. Le pêcheur de demain sera de toute manière un technicien halieutique qui comprendra parfaitement les rapports scientifiques !

**Préservation de la biodiversité, zones marines protégées, rendement maximal durable... Comment comptez-vous faire valoir les intérêts du monde de la pêche dans un contexte aussi difficile ?**

Il est important de rappeler au préalable que le pêcheur prélève une partie de la biodiversité pour la transformer en alimentation !

Il faut bien évidemment atteindre un certain équilibre avec le RMD mais nous avons la preuve que les efforts ont payé et que l'essentiel des stocks est reconstitué. Il faut donc que cet équilibre soit gagnant-gagnant.

Et pour cela, je considère que surprotéger la mer avec des Aires marines protégées au-delà de 100 miles des côtes est un non sens. A quoi bon sanctuariser ces espaces si on ne peut pas les contrôler ?

De toute manière, le pêcheur ne peut pas être la variable d'ajustement de la bonne conscience de certains beaux penseurs.



**L'Europe est-elle selon vous une force ou une faiblesse pour les pêcheurs français ?**

C'est une chance pour ce qui concerne l'accès à la ressource. Même si l'Europe est souvent perçue comme une contrainte, il faut continuer à faire de la pédagogie plus que de la réglementation. Les efforts consentis commencent à porter leurs fruits même si la PCP est souvent un carcan normatif qui bride les initiatives. Mais j'aime à préciser que c'est, dans la plupart des cas, un problème d'homme et d'application de la loi.

Prenons l'exemple des quotas. Il n'y a pas de remise à zéro chaque année. Pourtant je plaide depuis trois ans, avec un lobbying intense, pour l'adoption de quotas pluriannuels de cinq ans. Avoir une perspective à moyen terme est une condition essentielle pour convaincre un banquier d'investir.

Aujourd'hui, la roulette bruxelloise n'est pas faite pour rassurer les investisseurs. En plus, la PCP est en train d'être phagocytée par des normes environnementales...

Je suis inquiet que la France veuille laver plus vert que vert !



**Les Tacs et quotas 2016 sont-ils à la hauteur des espérances des professionnels de la pêche ? La sole, le bar... Que pensez-vous du mode de gestion concernant ces deux espèces ?**

J'éprouve à la fois un sentiment de satisfaction et de déception. De la satisfaction car la Commission reconnaît tous nos efforts. J'éprouve aussi beaucoup de déception, notamment sur la sole.

Mais nous allons proposer très prochainement des mesures concrètes pour contrer ce diktat. J'y travaille très activement...

Sur le bar, nous avons attiré l'attention de l'Europe il y a bien longtemps mais elle a toujours fait la sourde oreille. Résultat, la France s'est trouvée isolée sur cette question.

Aujourd'hui, les mesures d'urgence sont difficilement supportables par les entreprises mais nous ne lâcherons rien. L'exemple de la raie brune nous donne quelques espoirs de pouvoir sortir de cette situation par le haut.

**Enfin, comment voyez-vous l'avenir de la filière et souhaitez-vous adresser un message particulier aux professionnels de la pêche ?**

Malgré ces différents constats, il y a quand même de l'espoir pour l'avenir de la filière. Nous sommes combattifs mais il faut qu'on nous laisse travailler !

Nous devons à terme pouvoir renforcer la chaîne des valeurs et la confiance que nous devons aux consommateurs, notamment sur les produits transformés. Nous devons donc tous avoir comme objectif de trouver le meilleur équilibre entre pêche, science et commercialisation.

Et pour cela, la contractualisation doit passer par la confiance. Aujourd'hui trop de gens nous disent ce que l'on doit faire.

Il faut réaffirmer haut et fort que la pêche est une filière économique et sociale à part entière. Pas une activité folklorique.

Tout le monde veut continuer à manger du poisson. Je revendique donc le droit de nourrir les habitants de la planète ! ■



# P O R T R A I T

Jean Porcher, Armement Porcher (Saint-Alban – Côtes d'Armor)

## L'HOMME DE MER QUI AIMAIT LES AFFAIRES

*Après avoir débuté comme mousse au large de Terre-Neuve en 1965, Jean Porcher est aujourd'hui à la tête d'un armement de 220 salariés et 17 chalutiers. Un véritable homme d'affaires qui fonce toujours. Même dans les moments difficiles...*

Quand l'existence même du chalutage était menacée en mars dernier, il n'a pas hésité à décrocher son téléphone pour en discuter directement avec Gérard Romiti, président du Comité national des pêches. Il l'a assuré de son soutien tout en lui souhaitant un bon lobbying auprès des députés. Quand l'un de ses équipages est contrôlé en mer, il téléphone aussitôt à Jacques Pichon, directeur de *Les Pêcheurs de Bretagne* pour s'assurer qu'il est dans les clous de la nouvelle réglementation sur le bar... Jean Porcher est pour le rapport

direct. Il ne procrastine pas, il répond aux questions quand elles se posent. On a même l'impression que rien ne peut l'arrêter. Être en mouvement...

“Je n'écoute pas, j'avance toujours”

insiste-t-il. Une provocation ? Pas si sûr...

Marin depuis le 7 janvier 1965, le fils de menuisier garde un souvenir très fort de ses premières campagnes à Terre-Neuve sur *Le Volontaire*. « A cette époque, partir à la morue, c'était très dur. Les quinze premiers jours, c'est simple, on vomissait tout le temps à cause des odeurs de peinture. En plus, on travaillait à l'air libre plus de douze heures par jour, ça caillait, et ma marée la plus longue a duré jusqu'à 151 jours, se souvient-il en consultant son carnet de navigation.

“J'ai choisi ce métier pour les voyages et le salaire... Mais je ne savais pas que les bottes n'avaient pas le temps de refroidir !”

Malgré cela, le mousse tient quatre ans à la morue. Le temps de se forger le caractère.

Pour ses 18 ans, il revient pêcher au Dahoët (port de Pléneuf-Val-André) à bord du *Mascaret*, un petit coquillier de 9 mètres. Puis c'est la base navale de Toulon. Un service militaire à bord du porte-avions *Arromanches* et retour à la case départ. Il embarque au Dahoët sur un côtier pour la pêche à l'oursin pendant qu'il passe son capacitaire. Quand il le décroche, il cède à un patron de sablier qui le débauche. « C'était mieux que de rester matelot, mais je n'ai tenu qu'un an, dit-il sans regret. Et c'est là que j'ai vu une annonce dans le journal pour le *Pépito*, un coquillier de 10,50 mètres. Mon premier bateau. En 72, j'ai acheté un peu plus grand, *Fleur d'ajonc* de 12 mètres... Et c'était parti ! » En 1980, il construit son premier bateau de 16 mètres, le *Farfadet* à Locmiquélic. Puis c'est au tour du second, *La Fanette* par les Compagnons du devoir à Couëron... Dans le même temps, il participe activement à la création de la criée locale,

qui s'installe d'abord à Dahoët puis à Erquy. Logiquement, il passe à la construction en fer avec le *Nausicaa* puis lance un deuxième chantier dans la foulée avec *La Mélusine*. « Après, les affaires ont suivi leur chemin, dit-il simplement ».

De toute manière, pour Jean Porcher tout paraît simple... « Pas tant que ça, tranche-t-il. Je ne pars jamais perdant. Mais il faut se battre pour garder notre filière en vie. Pour moi, les aspects socio-économiques sont super importants. En plus, en France, la pêche est très bien gérée.

“Nous avons tous conscience que nous pêchons uniquement les intérêts du capital tellement la ressource se porte bien !”



L'homme d'affaires ne la joue pas perso pour autant. Il n'oublie jamais de saluer le travail considérable des représentants professionnels.

« On est trop minoritaires pour être vraiment écoutés. C'est pour cela que nos représentants ont un rôle important de lobbying et de défense du métier. En plus, ce sont eux qui participent à la bonne image de la pêche auprès du grand public, aime-t-il à rappeler. C'est primordial pour attirer des jeunes. » ■



# RELATIONS PRESSE

## CONTACT

### Décrocher la Une

Djamel Bentaleb > 06 81 32 02 49  
djamel@karbonestudio.fr



[www.pecheursdebretagne.eu](http://www.pecheursdebretagne.eu)

#### QUIMPER

+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec - Créach Gwen  
BP 61225 - 29102 Quimper

#### LORIENT

+33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio  
56100 Lorient

#### LE GUILVINEC

+33(0) 2 98 58 02 11

Terre plein du port  
29730 Le Guilvinec